

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n° 2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : 391504693

LEI : 969500KGFSDP6UUKIA67

Dénomination sociale de l'émetteur : AUBAY

Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) actions

Date de début du programme 15/05/2018

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : mars-19

I. INFORMATIONS CUMULEES

| | |
|---|----------------|
| Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme | 13 136 796 |
| Capital autodétenu de manière directe et indirecte au début du programme (en titres + en pourcentage) | 6 253 (0,047%) |
| Solde au 28/02/2019, date de la dernière déclaration : | 8 341,00 |
| Nombre de titres achetés dans le mois : | 10 617 |
| Nombre de titres vendus dans le mois : | 13 244 |
| Nombre de titres transférés (1) dans le mois | |
| Nombre de titres annulés dans le mois : | |
| Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois | |

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...